
Les lots du canton Taillon qui suivent, savoir : du lot No 1 au lot No 21 inclusivement, du rang I ; du lot No 1 au lot No 35 inclusivement, des rangs II, III, IV et V.

Ces changements de limites et de nom ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

Nominations de commissaires d'écoles

Par arrêté ministériel en date 26 décembre dernier, les nominations suivantes ont été faites :

Chicoutimi : Saint-Félix d'Otis.— Révd. M. H. Néron, prêtre missionnaire, et MM. Prudent Potvin, Joseph Wolzingt, Héraclius Bouchard et Elie Belley.

Nicolet : Saint-Samuel de Horton.—MM. Exilia Désilets et Sévérin Lupien.

Québec : Rivière aux Pins.—MM. Terence McLaughlin, Félix Théberge, Thomas Murphy et Micheal Murphy.

Drummond : St-Eugène de Grantham, village, M. Zéphirin Leblanc, en remplacement de M. J.-B. Fortier, fils.

Délimitation de municipalités scolaires

Par arrêté ministériel en date du 19 décembre 1903, il a été résolu de détacher de la municipalité scolaire de Freligsburg, comté de Missisquoi, les lots suivants du cadastre de la seigneurie de Saint-Armand-Est, savoir : Nos 447, 551, 452, 453, 454, 455 et 456, et de les annexer à la municipalité scolaire protestante de Philipsburg, (Saint-Armand-Ouest), dans le même comté. L'arrêté en conseil No 537, du 16 août 1901, est rescindé.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1904.

Carte du Canada.

Les instituteurs et les institutrices peuvent se procurer, gratuitement, la grande carte du Dominion, en s'adressant au ministère de l'Intérieur, à Ottawa. Faire adresser la demande par le président de la Commission scolaire, laquelle demande pourrait être appuyée par le député fédéral du comté.

Remis

La Revue mensuelle, la Chronique scolaire et la Correspondance sont remises au mois prochain, faute d'espace.